



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL **EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, le **lundi 13 août 2018 à 19h30**, statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante, dans le but de permettre:

220, côte de Terrebonne Lot 2 920 787	L'extension d'un usage dérogatoire protégé par droits acquis commerce de paysagement et de déneigement « commercial classe J, code d'usage 6344 », tel que présenté au plan préparé par DKA architectes.
--	--

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande d'usage conditionnel lors de cette séance du conseil.

Cet avis est également disponible sur le site internet de la Ville de Terrebonne sous la rubrique « Avis légaux ».

Fait à Terrebonne, ce 11^e jour du mois de juillet 2018.

DIFFUSÉ le 18 juillet 2018.

L'assistant-greffier,

Pierre Archambault, LL.B., MBA
